

COMMUNIQUE DU CMF*

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la Société Electrostar et du public qu'il a invité la société concernée à réagir aux informations publiées sur un site internet de la place concernant le fait que LG a enlevé l'exclusivité de ses produits HI-FI et les climatiseurs à la société Electrostar.

En réponse à la lettre du Conseil du Marché financier, la direction générale de la société a communiqué ce qui suit :

« Suite à la parution sur un site internet le 29 janvier 2008, que « LG a enlevé l'exclusivité de ses produits HI-FI et les climatiseurs à la société Electrostar » la société tient à préciser que dès le départ avec Goldstar devenue LG, Electrostar n'a jamais demandé l'exclusivité sur tous les produits de LG.

En effet, depuis l'amorce il y a 15 ans de son partenariat avec LG, Electrostar a toujours sélectionné les gammes de produits de sa convenance et décliné les offres de prise en charge d'autres produits tels que la HI-FI (distribué par Test, puis El Athir), la téléphonie mobile (TTE), l'informatique (IGL) et les ascenseurs (Groupe El Arem).

Le choix de ces produits, est commandé par le souci de réserver à Electrostar les créneaux jugés les plus appropriés, notamment dans les climatiseurs, afin d'assurer la meilleure rentabilité financière pour les actionnaires.

Electrostar, continuera ainsi, à assurer la distribution de tous ses produits y compris sa gamme actuelle de climatiseurs. »

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.